



Versailles, 03 octobre 2012

PREFET DES YVELINES

*Service départemental de la communication et
interministérielle*

Une mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale qui avance et des ajustements à finaliser

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) des Yvelines s'est réunie mercredi 03 octobre 2012 sous la présidence du préfet Michel Jau, et avec comme rapporteur M. Jean-Yves BOUHOUD, maire de l'Etang la ville.

Il s'agissait lors de cette nouvelle séance de faire le point sur l'avancement de la mise en oeuvre du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) voté par les élus en Décembre 2011.

Il a été aussi présenté à cette occasion quelques ajustements de périmètres, dans des secteurs où un désaccord subsistait et pour lesquels le dialogue entre élus et avec l'Etat s'était poursuivi.

La réunion s'est déroulée dans un climat serein avec de nombreuses interventions argumentées.

Un secteur a suscité plus particulièrement des échanges contrastés entre certains élus, celui du devenir de la communauté de communes de « Seine Mauldre ».

Le préfet et le rapporteur ont rappelé que la concertation se poursuit pour parvenir à un consensus à chaque fois que possible et que des modifications de périmètre seraient encore envisageables, certains étant, à l'évidence, de nature transitoire.

Une nouvelle réunion de la CDCI est prévue le 12 décembre 2012, pour se prononcer sur ces propositions.
